FICHE TECHNIQUE
COLLE SOL AGIR TYPE E

DESCRIPTION DU PRODUIT

FONCTION

Colle sol acrylique polyvalente spéciale chantier sans solvant à très faible émission de COV

DESTINATION

Pour revêtements de sols :

- P.V.C multicouches (dalles ou lés)
- P.V.C sur liège
- Vinyles Expansés Reliefs (V.E.R)
- Dalles semi-flexibles
- Aiguilletés avec ou sans envers
- Moquettes sur mousse
- Moquettes à envers non tissés, feutre
- Moquettes dossiers synthétiques (Action Bac®)
- Coco, Sisal et jonc de mer à envers latexés

Préconisée par les principaux fabricants.

QUALITES DOMINANTES

Piégeant élevé.
Prise rapide.
Temps de travail de 30 à 40 mn.
Polyvalente : un seul produit pour les poses des PVC, moquettes, fibres naturelles et dalles semi-flexibles.
Totalement sans solvant : **Faible émission de COV (Composés Organiques Volatiles), Classe A++**
Confort à l'application, idéale pour l'utilisateur
Film de colle très résistant, cohésion élevée.
Résiste aux sièges à roulettes.
Convient sur sol chauffant et plancher rayonnant électrique.

CARACTERISTIQUES PRODUIT

CARACTERISTIQUES PRATIQUES

Conditionnement :
Consommation : 250 à 400 g/m²
Conservation : 12 mois maximum en emballage d'origine, non ouvert, conservé entre + 10 °C et + 30 °C.
Craint le gel.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Couleur : crème
Temps de gommage* : 5 à 15 mn
Temps ouvert* : 40 à 45 mn
Ouverture au trafic* : 18 heures environ
Prise définitive* : 48 heures environ
Température d'utilisation : + 10 à + 25 ° C
Craint le gel. Réversible jusqu'à - 5 °C

Données pour 23° C, 55% HR, sur supports normalement absorbants.

AGIR
SARL à capital variable
ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN
Tél : 03 20 52 69 13 - Fax : 03 20 85 17 36
SIREN : 379 244 437 - Code APE : 511 U
N° intracommunautaire : FR 50 379 244 437

FICHE TECHNIQUE
COLLE SOL AGIR TYPE E

MODE D'EMPLOI

PREPARATION DU SUPPORT

Supports de base :

- Bétons surfacés à parement soigné.
- Chapes base ciment (incorporées ou rapportées).
- Chapes anhydrite (1). (cf. Avis Technique)
- Anciens carrelages, anciens parquets convenablement lissés.
- Panneaux de particules ou contreplaqués (1).

(1) Appliquer un primaire approprié.

Ils doivent être résistants, sains, secs, propres, dépoussiérés, plans et exempts de produits gras.
Le support doit être conforme aux règles professionnelles C.S.T.B. : DTU ou CPT.
Les dalles béton ou chapes ciment doivent être préparées avec nos enduits de lissage.
Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis, traiter le support avec une barrière anti-remontées d'humidité

APPLICATION

Avec la spatule appropriée, appliquer la colle sur le support en simple encollage.
Choix de la spatule crantée selon le référentiel TKB-6 :

- Pour tous revêtements à envers lisses (P.V.C en dalles et lés, V.E.R, mousses) Spatule n°1-A2 : dépose 250 à 300 g/m² environ.
- Pour tous revêtements à envers rugueux, Spatule 2-B1 : dépose 300 à 350 g/m² environ.
- Pour tous revêtements fibres naturelles à envers latexés, Spatule 3-B2 : dépose 350 à 400 g/m² environ.

Les critères de temps de gommage et de temps ouvert dépendent de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support, de la rugosité des matériaux et de la quantité de colle déposée.

Marouflage :
Soigneux sur toute la surface (avec un rouleau lourd, pour certains revêtements de sols) pour bien écraser les sillons de colle et faire transférer la colle sur l'envers du revêtement.

Joints et arasements :
Doivent être réalisés conformément aux notices de pose du fabricant et aux règles de l'art.
La soudure des joints de revêtements de sols PVC s'effectuera 24 heures après la pose

HYGIENE ET SECURITE

Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la fiche de données de sécurité conformes à la législation en vigueur.

OBSERVATIONS UTILES

Lors d'une pose sur sols chauffants, ceux-ci doivent être conformes aux D.T.U en vigueur (D.T.U 65.6, 65.7, 65.8) et aux cahiers des charges du C.S.T.B .
Dans tous les cas, respecter le délai de séchage du support.
Bien refermer les récipients après emploi.
Nettoyage des taches fraîches et des outils à l'eau
Ne pas gerber plus d'une palette sur l'autre.

AUTRES INFORMATIONS

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en œuvre sur chantier .Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers . Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie , conforme à nos spécifications.

AGIR
SARL à capital variable
ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN
Tél : 03 20 52 69 13 - Fax : 03 20 85 17 36
SIREN : 379 244 437 - Code APE : 511 U
N° intracommunautaire : FR 50 379 244 437